

PROGRAMME DE FORMATION

L'essentiel de la comptabilité publique M4

Objectifs de la formation

- Préparer un budget prévisionnel
- Comprendre l'exécution des dépenses
- Connaître les spécificités des recettes d'un office de tourisme
- Appréhender le compte financier

Programme

Formation proposée uniquement en sur-mesure pour un groupe de 4 minimum - Tarif sur demande

Suite à la loi NOTRe, une partie des offices de tourisme sont passés d'une structure juridique associative à une structure juridique en EPIC. Ce changement impose au personnel de se former à la comptabilité publique.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de gérer le budget et la comptabilité d'une structure en EPIC.

Module 1 : Gouvernance des offices de tourisme

- La compétence tourisme
- Missions des offices de tourisme
- Caractéristiques d'un EPIC
- Instruction M4

Module 2 : Budget prévisionnel

- Budget primitif
- Vote du budget
- Chapitres et articles
- Articulation entre les sections
- Calendrier budgétaire
- Modification du budget
- Contrôle budgétaire

Module 3 : Exécution des dépenses

- Rôle de l'ordonnateur et du comptable
- Pièces justificatives
- Schéma général
- Dépenses avant mandatement
- Régies d'avances
- Immobilisations et Amortissements
- Suivi des immobilisations

- Ecritures de rattachement

Module 4 : Exécution des recettes

- Rôle de l'ordonnateur et du comptable
- Schéma général
- Recettes avant émission de titre
- Régies de recettes
- Taxe de séjour
- TVA et IS
- Comptabilité des stocks

Module 5 : Compte financier

- Contenu
- Illustration
- Affectation du résultat
- Restes à réaliser
- Synthèse du processus budgétaire
- Exemple de compte administratif

Méthodes et supports

- Apports théoriques
- Quiz
- Etude de cas concrets et illustrations
- Cas pratique : documents, questions, réponses

Public

Comptable, aide comptable, responsable d'un office de tourisme

Prérequis

Pas de prérequis

Informations complémentaires

Formateur spécialisé en finances publiques depuis 2014, Benoît DARNAJOUX participe à la conception des stages à destination du réseau de la DGFIP, et anime des sessions de formation pour les comptables publics locaux et les opérateurs de l'Etat.

Modalités d'évaluation (Pré-Formation)

- Questionnaire de pré-formation en ligne

Modalités d'évaluation (Post-Formation)

- Questionnaire de satisfaction en ligne envoyé 2 jours après la fin de la formation
- Evaluation des acquis par l'intervenant.e en fonction des objectifs visés : exercices et quiz

Durée

2,00 jour(s)

14:00 heures

